

<https://ricochets.cc/Droit-de-la-personne-droit-de-propriete.html>



Droit de la personne, droit de propriété

- Les Articles -



Date de mise en ligne : jeudi 19 avril 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés



On lit parfois de ces énormités !

Le Crestois, suite à l'évacuation du squatt de la rue Gamon à Crest, écrit en substance : le droit, espérons-le, et d'abord le droit de propriété, sera respecté. La mairie de Crest, dans un communiqué parle elle aussi du respect du « droit constitutionnel de propriété ». Tu peux crever sur les marches de mon immeuble vide !

Aucun de ces éminents juristes ne songe au droit de la personne.

Sans personnes humaines, il n'aurait pas de propriété.

Et donc pas de droit de propriété.

La propriété est attachée à la personne.

L'objet du Droit n'est pas la propriété mais l'humain en société

L'objet du Droit n'est pas la propriété mais l'humain en société. Le droit de la personne surplombe le droit de la propriété, comme la Déclaration des Droits de l'Homme surplombe la constitution française, qui mentionne ensuite le droit de propriété.

L'homme en société est la racine du Droit, Droit dont l'ambition est de concilier dans un triangle optimal, toujours mouvant, l'harmonie sociale, le bien-être et la liberté personnelles. Principe qui ressemble à l'injonction chrétienne « Aimez-vous les uns les autres ».

Que la vie précède la propriété, que les droits humains surplombent le droit de propriété : ces évidences n'effleurent ni les faiseurs d'opinion ni les élus !

Cela interroge quant à l'état de confusion éthique et de déréliction morale où la fièvre égare celui qui possède ou espère posséder, dès lors que la Loi ne vient pas, au nom du droit des personnes, taper sur les doigts du propriétaire abusif indifférent à l'intérêt général !